

Chat domestique

Chat haret

Nom scientifique *Felis catus*

Synonymes *Felis silvestris catus*

Famille Felidae



Photographies : © Wikipedia

DESCRIPTION

Allure générale Félin mesurant environ 40 à 60 cm de long, sans la queue ; pesant de 2 à 4,5 kg pour les femelles et de 3 à 6 kg pour les mâles. Le pelage du chat domestique est plus ou moins épais et peut prendre une grande variété de colorations : noire, blanche, rousse, tigrée... Il y aurait près de 70 races de chats domestiques.

Signes caractéristiques Le Chat domestique (et ses formes ensauvagés) semble avoir pour ancêtre sauvage une sous espèce du Chat forestier (*Felis silvestris*), proche du Chat ganté africain (*Felis silvestris lybica*) ou des chats sauvages asiatiques (*Felis silvestris tristrami*, *Felis silvestris ornata*). La domestication a débuté entre Égypte et Proche-Orient, au moins 4 000 ans avant Jésus Christ.



ÉCOLOGIE

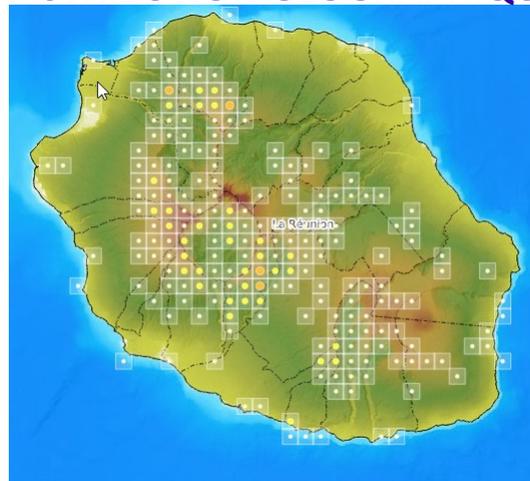
Alimentation Carnivore généraliste dont le régime alimentaire est principalement constitué de petits mammifères, d'oiseaux et de reptiles. A La Réunion sur les colonies de Pétrels de Barau (*Pterodroma barau*), ceux-ci représentent la proie la plus largement consommée par les chats ensauvagés.

Reproduction La maturité sexuelle est atteinte vers sept mois. Une femelle adulte peut faire jusqu'à trois portées par an. En moyenne la portée est de quatre à six chatons.

Habitat Les chats s'adaptent à de nombreux environnements et à des conditions climatiques très différentes. Ils affectionnent une grande variété d'habitats (zones agricoles, forêts, zones côtières). À La Réunion, ils sont présents aussi bien dans les zones urbaines et leurs périphéries, que dans les milieux naturels ; du littoral jusqu'au sommet de l'île, à 3 000 m d'altitude.

Comportement général Animal solitaire, actif de nuit comme de jour. Son espérance de vie peut atteindre sept à huit ans dans la nature et plus de 20 ans en captivité.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Données issues de Borbiniare

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion Le chat a été introduit volontairement à La Réunion depuis l'Europe, vers 1685, pour lutter contre les rats, eux-mêmes introduits. Aujourd'hui, la population féline domestique s'élèverait à 159 690 chats, dont 76% aurait accès à l'extérieur du domicile. Les chats ensauvagés sont en grande partie issus d'abandons et de reproductions non contrôlées des individus domestiques. Ils sont aujourd'hui présents sur toute l'île, y compris dans des milieux naturels patrimoniaux, à proximité ou au contact direct d'espèces animales indigènes ou endémiques menacées.

Et dans le Monde ? Le chat est présent sur presque tous les continents et a été introduit dans près de 179 000 îles, même celles présentant un climat contraignant. Il est aujourd'hui l'un des mammifères posant le plus de problèmes sur la biodiversité dans le monde.

IMPACTS

Les chats ensauvagés sont responsables d'au moins 14% des extinctions mondiales d'oiseaux, de mammifères et de reptiles insulaires. Dans ces écosystèmes, ils représentent la principale menace pour près de 8% des oiseaux, des mammifères et des reptiles en danger critique d'extinction.

A La Réunion, ils pourraient avoir contribué à l'extinction de nombreuses espèces d'oiseaux et de reptiles, endémiques de l'île ou des Mascareignes.

Ils sont aujourd'hui l'une des principales menaces qui pèsent sur les pétrels endémiques de La Réunion : le Pétrel de Barau (*Pterodroma barau*) et le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*). Une dizaine de chats pourraient ainsi tuer près de 900 pétrels chaque année.

Leurs impacts sur le Tuit-tuit (Échenilleur de La Réunion, *Lalage newtoni*), oiseau forestier endémique et en danger critique d'extinction, sont également documentés.

En outre, il a probablement un impact important sur les geckos verts menacés de La Réunion : Gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*) et Gecko vert de Manapany (*Phelsuma inexpectata*).

Outre les impacts écologiques, les chats peuvent également avoir des impacts sanitaires en étant porteurs de maladies transmissibles à l'Homme et des impacts économiques.

USAGES

Animal de compagnie



RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE CONTRÔLE

Animal domestique (arrêté ministériel du 11 août 2006). Des dispositions du Code rural et de la pêche maritime visent à contrôler les chats en état de divagation.

Plusieurs actions de gestion sont en cours, à la fois dans les milieux urbains, péri-urbains et naturels.

Depuis 2017, l'État met en œuvre un plan de lutte contre l'errance des carnivores domestiques. Ce plan prévoit l'amélioration des moyens de capture ainsi que le renforcement des campagnes de stérilisation et de sensibilisation. En moyenne, 11 000 animaux entrent dans les cinq fourrières de l'île chaque année, dont un tiers de chats.

Depuis 2004, des actions de contrôle des chats ensauvagés sont mises en œuvre sur le territoire de nidification du Tuit-tuit et depuis 2010, des actions sont conduites à proximité des colonies d'oiseaux marins. Entre 2010 et 2019, plus de 550 chats errants ont été capturés sur les colonies et les sites proches des colonies de reproduction des pétrels. Ces actions sont menées par de nombreuses structures (Parc national de La Réunion, Office National des Forêts, Société d'Études Ornithologiques de La Réunion...).

Enfin en 2019, le Life+ Pétrels en partenariat avec les collectivités, a lancé une campagne de stérilisation des chats de particuliers volontaires, sur les communes de l'Entre-Deux et de Cilaos.